



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service SGTNOA
Agence Technique
Départementale sud-ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrage d'art départemental 2019, le département du Morbihan va réaliser des travaux de réparation du Pont de Lochrist, pont permettant à la RD23 de franchir le Blavet entre les communes d'Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

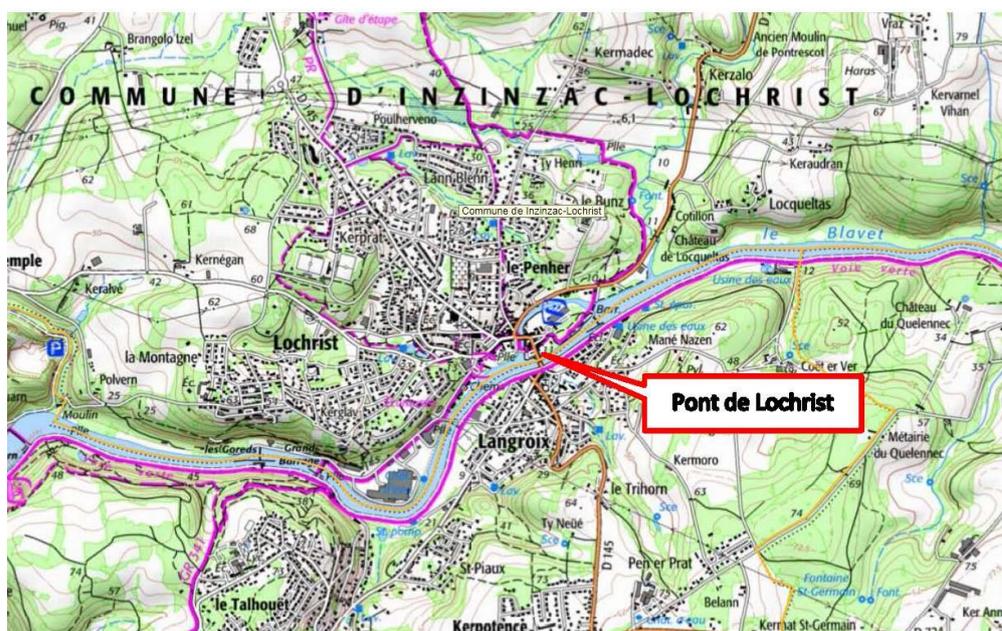
Le pont de Lochrist est un ouvrage en béton armé de 46,80 m, avec une pile et deux travées de 21,90 mètres.

Une passerelle métallique d'1,80 mètre de largeur pour les piétons est posée en encorbellement depuis 1995.

L'ouvrage porte une voie de circulation de 5,50 m et deux trottoirs de 1.05 m. Le trafic moyen annuel est d'environ 9 679 véh./jour avec environ 200 de poids-lourds/jour.

Construit en 1936, les opérations de surveillance ont mis en évidence une dégradation importante de l'ouvrage qui nécessite une rénovation complète. Une première phase a été réalisée courant de l'été 2018 avec la réfection de la chaussée (étanchéité et enrobés), la reprise des trottoirs ainsi que la peinture des parapets béton

Plan de situation



Vue d'ensemble de l'ouvrage



Organisation des travaux

Les travaux démarreront le 2 septembre prochain, pour une durée prévisionnelle de 3 mois.

- les conditions d'exploitations pendant la durée des travaux :
 - Première phase du 2 septembre au 14 octobre 2019 sur la rive droite afin de préserver la période de navigation sur le Blavet jusqu'au 14 octobre 2019 sur la rive gauche
 - Deuxième phase du 15 octobre au 30 novembre 2019 sur la rive gauche

Contenu des travaux

Les travaux de rénovation sont confiés par le département à l'entreprise NOVELLO et portent sur les éléments suivants :

➤ Travaux :

- les installations de chantier,
- la signalisation provisoire de chantier,
- les préparations et la protection des abords,
- les ouvrages provisoires, tels que les échafaudages en rivière et leur montage/démontage par phase et les voies d'accès
- le nettoyage de l'ouvrage,
- le rejointoiement de maçonneries,
- le repiquage ou l'hydro-démolition pour la préparation du support de l'intrados
- le ragréage de l'intrados
- la reconstruction des arrêtes des poutres et entretoises
- la protection de surface par peinture polyuréthane
- la fourniture et la mise en œuvre d'un béton immergé au droit des affaissements de la pile centrale de l'ouvrage, réalisée par scaphandrier

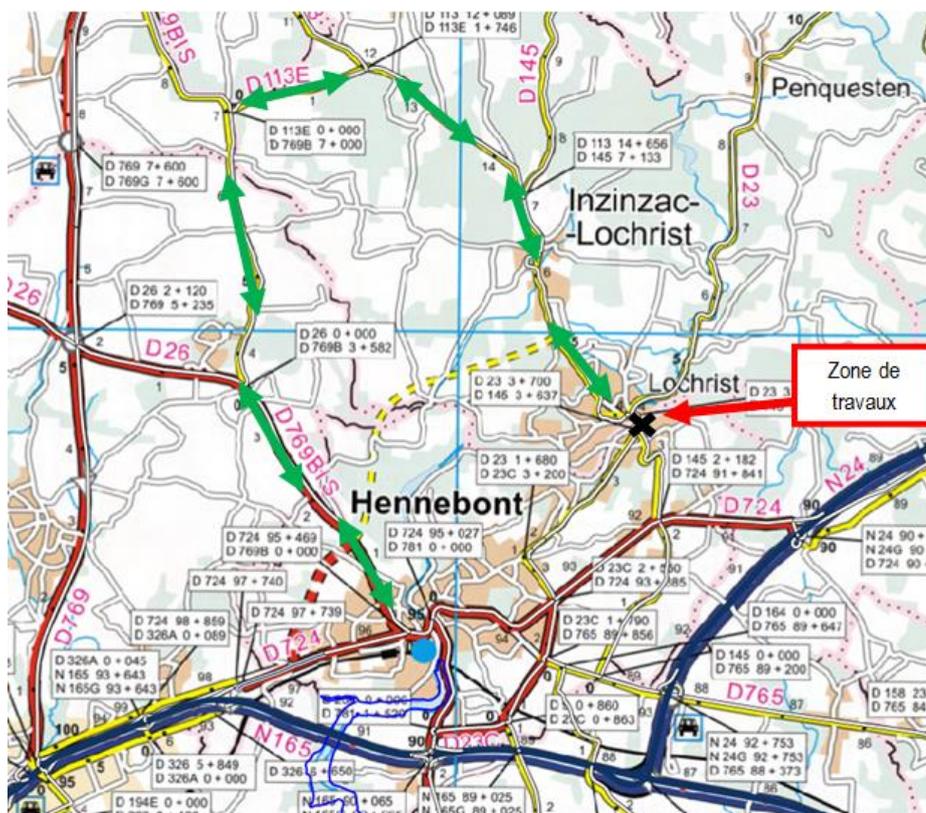
L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (« direction des routes et de l'aménagement » et notamment service ouvrage d'art/agence technique départementale).

La coordination sécurité est assurée par l'entreprise Veritas.

Information et déviations durant les travaux

Pendant l'ensemble de la durée du chantier, les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation pour les véhicules de plus de 20 t.

Un alternat sera mis en place pour réaliser les travaux à compter du 9 septembre 2019 jusqu'à la fin des travaux.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr